

## **Intervention Budget**

Monsieur le Maire, Cher-es collègues

Alors que les bourses de Paris, Wall Street et Tokyo sont en train de retrouver les niveaux qui était les leurs avant la crise financière de 2008, le contexte budgétaire des collectivités locales ne cesse de se dégrader. Le contraste est saisissant et prouve une fois de plus que les marchés financiers sont complètement déconnectés de l'économie réelle, à l'heure où le chômage explose et où les dépôts de bilan se multiplient.

Pis, ces mêmes marchés financiers ont assujetti de facto l'ensemble des pays de la zone Euro au respect de contraintes budgétaires absurdes dont on sait désormais qu'elles ont été fixées de manière totalement arbitraire et en dehors de toute logique économique.

Condamnée à réduire son déficit budgétaire à 3%, un objectif qui ne sera pas atteint cette année, la France s'est imposée une cure d'austérité qui ne pouvait pas rester indéfiniment sans effet sur les collectivités locales comme le prouve ce budget primitif 2013.

Si les recettes d'Ivry demeurent relativement stables cette année, il ne faut pas se leurrer sur l'avenir. Des moments pénibles attendent les communes dès l'année prochaine, puisque Jean-Marc Ayraud a décidé d'appliquer à notre échelon la même politique d'austérité que l'Etat s'est imposée. Les dotations devraient ainsi diminuer de 4.5 milliards d'euros entre 2013 et 2015.

L'objectif nous dit-on, est de contribuer à l'effort de financement du crédit d'impôt compétitivité emploi. Mais c'est ignorer que les collectivités locales comme Ivry contribuent à la création d'emplois! En effet les collectivités territoriales sont aujourd'hui un des moteurs du dynamisme économique sur le territoire français et représentent 75% de l'investissement public.

Appliquer l'austérité aux collectivités risque d'entraîner une chute importante de la commande publique, sans laquelle de nombreuses entreprises ne peuvent subsister. C'est de plus négliger l'aspect qualitatif de ces investissements, engagés au nom de l'intérêt général.

L'introduction du critère de revenu par habitant à hauteur de 20% dans le calcul de la contribution des collectivités au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) constitue la seule bonne nouvelle de la loi de finance 2013. La situation socio-économique de notre ville, riche grâce aux entreprises qui s'y sont implantées mais habitée par une population qui ne dispose que de faibles revenus et pour

laquelle nous avons fait le choix d'une politique sociale engagée, sera plus finement prise en compte.

Au delà de ces considérations contextuelles et prospectives anxiogènes, il y a dans ce budget 2013, des motifs de satisfaction. Son élaboration collective, fruit de la concertation entre les adjoints ainsi qu'entre les différents groupes politiques au sein de l'observatoire de la PIP est une réussite. Les arbitrages qui ont été rendus sont le résultat de négociations approfondies, qui ont permis d'explorer toutes les pistes budgétaires possibles.

En revanche nous mettons un bémol sur le vote des crédits pour la rénovation du centre Jeanne Hachette. En effet étant donnée la portée de cet investissement pour la ville, tant d'un point de vue financier qu'organisationnel, ces crédits (300 000 euros cette année et l'année prochaine puis 3.2 millions d'euros en 2015 et 2.8 millions en 2016 !) auraient dû être débattus en Conseil et non pas uniquement au Bureau municipal. De plus nous avons déjà évoqué l'idée que la réhabilitation devait se faire dans le cadre d'un projet global et cohérent du centre-ville. Il est évident qu'un tel projet ne peut se construire sans la population et nous demandons la mise en place d'une structure d'information et concertation ad hoc.

Je terminerai malgré tout sur une note positive en rappelant que nous avons des marges de manœuvre budgétaire pour faire face à la situation économique actuelle. Nous avons fait le choix de l'intercommunalité, nous devons nous appuyer sur cette nouvelle structure pour réaliser des économies d'échelles en mutualisant nos ressources avec Vitry et Choisy. Il nous faut à tout prix éviter de tomber dans le piège de la redondance des dépenses. La Cour des Comptes dénonce chaque année cette dérive dans laquelle tombent plusieurs établissements publics de coopération intercommunale. Nous serons, en tant qu'élus écologistes, particulièrement vigilants à ce qu'au sein de la Communauté d'agglomération Seine Amont cette mutualisation soit effective afin que les économies substantielles qui avaient été évoquées lors de la création de la CASA, ne demeurent pas au stade des bonnes intentions.

Partie prenante d'une majorité qui met à l'honneur la solidarité et la justice fiscale et ce malgré un contexte difficile, nous voterons donc le budget qui nous est proposé. La confiance n'empêche pas, pour autant, la franchise et la lucidité au regard des défis qui attendent les finances de notre municipalité.